

Berne/Morat, 11 janvier 2019

Communiqué de presse

Fleur de Morat: prise en compte des préoccupations des riverains lors de l'adaptation du projet

Après un échange animé avec plusieurs opposants, les préoccupations des associations et des résidents ont été prises en compte lors du changement de projet. Déjà deux opposants de poids ont accepté de retirer leurs oppositions en raison de l'adaptation du projet. Le permis de construire en force devrait être délivré au printemps 2019. La mise à l'enquête complémentaire est actuellement en consultation auprès de la ville de Morat.

Le bâtiment le plus au nord d'un ensemble de neuf bâtiments résidentiels a fait l'objet de discussions particulières. Dans le cadre du changement de projet, le volume, la géométrie et la forme du toit ont été adaptés aux bâtiments existants le long de la Meylandstrasse. Cette construction est ainsi intégrée dans le tissu urbain existant. La vue vers le sud s'est encore améliorée pour la plupart des voisins de la Meylandstrasse. De plus, le bâtiment le plus à l'ouest de la rangée a été déplacé de trois mètres vers le sud, en direction des voies ferrées. La distance par rapport aux bâtiments de la Meylandstrasse s'en trouve ainsi augmentée et la hauteur absolue réduite. La volumétrie reste inchangée, de sorte que les huit nouveaux bâtiments s'intègrent parfaitement dans la ligne des bâtiments existants le long de la voie ferrée, soit la Résidence Beaulieu et la salle polyvalente de la Communauté évangélique libre de Morat, afin de former un ensemble bâti cohérent. Le nombre de places de parc a été augmenté et parallèlement, le nombre d'appartements a été réduit de 99 à 93, ce qui a permis d'obtenir un ratio places de parc par appartement nettement meilleur.

Plusieurs oppositions retirées

La Commission du patrimoine culturel du canton de Fribourg s'est félicitée du changement de projet et l'a accueilli favorablement. La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et Pro Fribourg ont accepté de retirer leurs oppositions en raison de ce changement. Les responsables du projet sont confiants que, sur cette base, les oppositions en suspens seront retirées et que le permis de construire en force sera obtenu au printemps 2019. L'objectif est de commencer les travaux de construction au quatrième trimestre 2019, de sorte que les premiers propriétaires et locataires puissent emménager par étapes à partir de fin 2021.

Fleur de Morat: un bel espace de vie à proximité du centre-ville

Le lotissement Fleur de Morat, qui compte 93 appartements répartis sur neuf bâtiments, sera réalisé sur le site situé sur le versant sud du centre historique de Morat. L'endroit idéal pour densifier vers l'intérieur, comme le prévoit la loi sur l'aménagement du territoire de 2014 (63 pour cent de la population suisse l'avait acceptée à l'époque). Le projet du bureau d'architecture Winkelmann Architekten AG de Morat, qui est le résultat d'un concours, offre des logements attrayants pour familles et couples, tout en permettant une vie intergénérationnelle. Grâce à un choix de couleurs et de matériaux discrets et naturels, les nouveaux bâtiments s'intègrent harmonieusement dans le parc environnant et se placent en retrait de la silhouette de la vieille ville.

Contact

Carole Villiger

Cheffe de projet Communication

+41 31 310 98 01 / carole.villiger@halter.ch

Caractéristiques du projet

| | |
|--|--|
| Usage | 9560 m ² d'habitat (93 logements en location / en PPE), 124 places de parc |
| Développement de projet/ maître d'ouvrage | Halter SA, Développements, Berne |
| Architecture | Winkelmann Architekten AG, Morat |
| Montant de l'investissement | CHF 72 millions |
| Fin des travaux | Par étapes dès fin 2021 |

www.fleurdemorat.ch



*Le volume, la géométrie et la forme du toit du bâtiment le plus au nord ont été adaptés aux bâtiments voisins de la Meylandstrasse.
(Photo du modèle: Winkelmann Architekten AG, Morat)*

Halter SA

Active sur le marché immobilier depuis 1918, Halter est aujourd'hui l'une des entreprises de construction et de prestations immobilières leader de Suisse. Ses unités d'affaires Prestations globales, Rénovations et Développements assurent la conception et la réalisation de projets de développement visant tous les types d'affectation et tous les volumes d'investissement. L'entreprise emploie quelque 200 collaborateurs à Zurich, Berne, Bâle, Lucerne et Lausanne. Elle est détenue majoritairement par le Président du Conseil d'administration Balz Halter, le CEO Markus Mettler et d'autres collaborateurs.

www.halter.ch